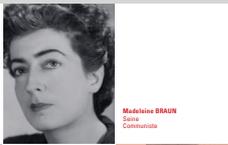




**Denise BASTIDE**  
Seine  
Communiste



**Madeleine BRAUN**  
Seine  
Communiste



**Marie-Madeleine DIENESCH**  
Côte-d'Or  
Mouvement Républicain Populaire



**Mathilde GABRIEL-PEN**  
Seine-et-Oise  
Communiste



**Lucienne GALICIER**  
Nord  
Communiste



**Rose GUÉRIN**  
Seine  
Communiste



21  
OCTOBRE  
1945

**LES 33  
PREMIÈRES  
FEMMES  
ÉLUES  
DÉPUTÉES**



**Inès LAURE**  
Bouches-du-Rhône  
Socialiste



**Marie-Hélène LEFÈVREUX**  
Aisne  
Mouvement Républicain Populaire



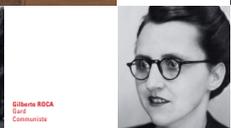
**Madeline LÉO-LASSARGE**  
Nord  
Socialiste



**Joanne LÉVELLE**  
Oise  
Communiste



**Françoise LÉVEVRE**  
Seine  
Mouvement Républicain Populaire



**Rachel LEMPEREUR**  
Nord  
Socialiste



**Marie OYON**  
Seine  
Socialiste



**Germaine PÉRYGLES**  
Seine-et-Oise  
Mouvement Républicain Populaire



**Germaine POINCO-CHAPIUS**  
Bretagne-du-Nord  
Mouvement Républicain Populaire



**Renée PREVERT**  
Ile-de-France  
Mouvement Républicain Populaire



**Gilberte ROCA**  
Gard  
Communiste



**Simone ROLLIN**  
Seine  
Mouvement Républicain Populaire



**Marcelle ROMEAU**  
Pays-de-Loire  
Communiste



**Hélène SOLOMON-LANGEVIN**  
Seine  
Communiste



**Alice SPORTISSE**  
Oise  
Communiste



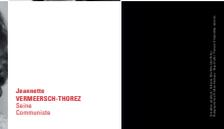
**Hélène de SUZANNET**  
Vendée  
Parti républicain de la liberté



**Marie TEXIER-LANOUËLE**  
Morbihan  
Mouvement Républicain Populaire



**Marie-Claude VAILLANT-COUTURIER**  
Seine  
Communiste



**Jeannette VERMEESCH-THOZÉ**  
Seine  
Communiste

Retrouvez l'ensemble des biographies des 33 femmes députées élues le  
21 octobre 1945 sur :

<http://www2.assemblee-nationale.fr/14/evenements/2015/33-premieres-deputees>

21  
OCTOBRE  
1945

LES 33  
PREMIÈRES  
FEMMES  
ÉLUES  
DÉPUTÉES

## LE MOT DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, CLAUDE BARTOLONE

Il y a soixante-dix ans, le 21 octobre 1945, étaient élues les premières femmes députées de notre histoire. Trente-trois Françaises représentantes de la Nation concrétisaient ce jour-là le droit de vote et d'éligibilité reconnu aux femmes par l'ordonnance d'avril 1944 du Gouvernement provisoire de la République française.

Lorsque les Françaises et les Français se rendent aux urnes, c'est pour la troisième fois depuis la Libération et la mise en œuvre de ce droit : le 21 avril 1945 les femmes ont voté, pour la première fois de l'histoire de France, aux élections municipales. En septembre ont eu lieu les cantonales. Mais c'est avec le scrutin du 21 octobre destiné à élire une Assemblée constituante que se noue ce bouleversement de la vie politique : des femmes vont siéger sur les bancs du Palais-Bourbon, là où s'étaient exclusivement succédé des hommes depuis la naissance de l'Assemblée nationale.

Elles y ont pourtant été attendues, ces femmes : depuis le rapport Buisson en 1909 et, surtout, depuis que la Chambre des députés du Front populaire avait voté à la quasi-unanimité en faveur du vote des femmes en 1936 – mais le Sénat avait refusé d'en débattre. Lorsqu'elles sont entrées dans l'Hémicycle pour la première séance de l'Assemblée nationale constituante le 6 novembre 1945, les 33 premières députées ont sans doute eu une pensée pour ce long combat et pour les femmes – sans oublier les hommes – qui l'ont porté.

Combat qui ne s'est d'ailleurs pas achevé avec l'instauration du droit de vote et d'éligibilité : il a fallu bien des années pour que l'objectif de parité entre les hommes et les femmes s'impose comme une évidence dans la vie politique. À l'Assemblée nationale, au-delà de la première législature de la IV<sup>e</sup> République, on ne retrouvera autant de femmes élues députées qu'en 1981 – en proportion du nombre total de députés – et en 1988 – en nombre d'élues. Dans la vie économique et sociale, l'égalité reste une conquête au quotidien.



**Claude BARTOLONE**  
Président de l'Assemblée nationale

Cette conquête, les premières députées de 1945 l'incarnent au travers de leurs parcours individuels : pour une grande majorité d'entre elles, ce sont des militantes politiques et syndicales et leur engagement après-guerre est issu des années de Résistance, de courage, d'abnégation. Certaines ont connu et surmonté l'horreur de la déportation, comme Denise Bastide, Lucie Guérin, Rose Guérin, Raymonde Nédelec-Tillon, Marie Oyon ou Marie-Claude Vaillant-Couturier. Toutes, elles vont donner corps à la France nouvelle dans la diversité de leurs origines sociales et de leurs appartenances politiques – 17 d'entre elles, soit la moitié, sont communistes, aux côtés de 9 MRP, 6 socialistes-SFIO et 1 députée du Parti républicain de la liberté.

L'histoire de ces premières femmes députées et de la place qu'elles ont occupée dans une Assemblée à prépondérance masculine reste sans doute largement à faire. Dans ses souvenirs intitulés « *J'écris ton nom, Liberté – Des camps nazis à l'Assemblée nationale* », Raymonde Nédelec-Tillon note que « *l'indifférence aux femmes persistait chez les hommes politiques de tous bords* ». Pour autant, elles savent gagner leur droit à exercer l'ensemble des responsabilités au sein de l'institution ou dans l'exécutif. Madeleine Braun sera ainsi la première femme vice-présidente de l'Assemblée, en juin 1946 après sa réélection à la seconde Assemblée nationale constituante. Marie-Madeleine Dienesch, Mathilde Gabriel-Péri, Germaine Peyroles, Germaine Poinso-Chapuis et Marie-Claude Vaillant-Couturier occuperont également ces fonctions. Germaine Degrand est, dès 1945, présidente de la commission du ravitaillement. Germaine Poinso-Chapuis deviendra, en 1947, la première femme ministre de plein exercice.

L'Assemblée nationale – qui compte aujourd'hui 151 députées et désormais autant de femmes présidentes de commissions permanentes que d'hommes – rend hommage à ces 33 femmes en ce 70<sup>e</sup> anniversaire du 21 octobre 1945. Leurs portraits sont exposés dans les salons voisins de cette salle des Séances où elles ont défendu les valeurs de la liberté retrouvée et participé à nombre de débats dont la vigueur étonnerait leurs lointains successeurs.

Le présent livret qui rassemble ces portraits est complété par d'importantes ressources sur le site internet de l'Assemblée nationale, permettant notamment d'approfondir les éléments de biographie. Puissent ces figures emblématiques de la vie démocratique et de la promesse d'égalité entre les femmes et les hommes nous inviter à toujours aller de l'avant dans cette voie.

**Claude BARTOLONE**

*Président de l'Assemblée nationale*

21  
OCTOBRE  
1945

LES 33  
PREMIÈRES  
FEMMES  
ÉLUES  
DÉPUTÉES

## LE MOT DE Mme SANDRINE MAZETIER, VICE-PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

70 ans seulement que les femmes peuvent participer par leur vote à la décision politique, et être représentantes du peuple français, dans une République qui a pourtant inscrit l'égalité au cœur de sa devise.

La Révolution française dont la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen a inspiré tant de peuples dans le monde, les a reléguées. D'emblée pourtant Condorcet dénonce l'injustice en écrivant en juillet 1790 « *tous n'ont-ils pas violé le principe de l'égalité des droits en privant tranquillement la moitié du genre humain de celui de concourir à la formation des lois, en excluant les femmes du droit de cité ?* ».

Mais il faudra un siècle et demi et trois guerres pour que la République exauce Olympe de Gouges « *La Femme a le droit de monter sur l'échafaud ; elle doit avoir également celui de monter à la Tribune* ».

Le 21 octobre 1945, les premières femmes étaient élues députées de la République française. Elles n'étaient que 33 sur 586 représentants. 5,6%, c'est peu, mais ce pourcentage ne sera dépassé qu'en 1981.

Certaines avaient été résistantes ou déportées pendant la Seconde Guerre mondiale. Qu'elles aient été infirmières, journalistes, professeures, institutrices, ouvrières, avocates, secrétaires, photographes, tisserandes, employées de bureau ou sans profession, ces pionnières ont illustré avec éclat, dans leur diversité, l'entrée des femmes dans la vie politique de notre pays.

Mais l'Histoire peine à leur rendre justice.



**Sandrine MAZETIER**

Vice-présidente de  
l'Assemblée nationale

Et leur héritage, s'il perdure, n'a pas encore pris l'ampleur que nous souhaitons. Depuis Madeleine Braun, première femme Vice-présidente de l'Assemblée nationale, 27 femmes ont été élues vice-présidentes de l'Assemblée nationale, dont 3 sont sous cette législature ; 3 femmes ont été élues questeuses, dont 1 actuellement ; 8 femmes ont été présidentes de commission depuis 1958, dont 5 depuis 2012.

Ces 33 femmes d'exception ont été les actrices d'une première victoire dans le long combat, toujours inachevé, pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Il nous revient aujourd'hui, à toutes et tous, de le poursuivre avec détermination.

**Sandrine MAZETIER**

***Vice-présidente de l'Assemblée nationale***

21  
OCTOBRE  
1945

LES 33  
PREMIÈRES  
FEMMES  
ÉLUES  
DÉPUTÉES

## LE MOT DE Mme CATHERINE COUTELLE, PRÉSIDENTE DE LA DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE AUX DROITS DES FEMMES ET À L'ÉGALITÉ DES CHANCES ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

Il y a 70 ans, le 21 octobre 1945, les femmes votent et sont élues pour la première fois à l'Assemblée Nationale. 33 d'entre elles entrent dans l'hémicycle. De tous milieux, de toutes origines, elles étaient syndicalistes, militantes et souvent issues des rangs de mouvements de la Résistance (les FTP, Libération Nord...). Leur participation à la vie publique s'inscrit dans la continuité de cet engagement.

On mesure la longueur du chemin qu'il a fallu parcourir pour que les femmes bénéficient des mêmes droits que les hommes : cent cinquante ans après la Révolution française, les femmes ne disposaient pas encore de la pleine citoyenneté ! La France n'était pas en avance dans ce combat.

Depuis, la parité progresse et les femmes s'engagent partout. Mais il aura fallu en passer par la loi. Car là où la loi ne dit rien, là où elle n'est pas assortie de sanctions, nous savons bien que l'ordre des choses – souvent défavorable aux femmes – tend à se perpétuer.

Des lois contraignantes ont ainsi dû être adoptées : en juillet 1999, la réforme constitutionnelle voulue par le Premier Ministre, Lionel Jospin, pose un principe: « *la loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives* ». Mais en 2014, dans la loi du 4 août « *pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes* », nous avons dû renforcer les sanctions contre les partis ne respectant pas la parité.



**Catherine COUTELLE**

Présidente de la Délégation de  
l'Assemblée nationale aux droits des  
femmes et à l'égalité des chances  
entre les hommes et les femmes

À l'Assemblée Nationale, la Délégation aux droits des femmes s'engage pour que chaque texte de loi intègre l'exigence d'égalité et la parité. Parité en politique bien sûr, mais aussi dans le domaine économique et social. C'est une nécessité pour parvenir à l'égalité réelle et le chemin reste long.

Cet anniversaire nous rappelle le combat des pionnières élues en 1945. Mais aussi que rien n'est jamais donné aux femmes et qu'il nous revient le devoir de poursuivre cet engagement pour faire progresser les droits des femmes et l'égalité réelle en France et dans le monde.

**Catherine COUTELLE**

***Présidente de la Délégation de l'Assemblée nationale  
aux droits des femmes et à l'égalité des chances  
entre les hommes et les femmes***

21  
OCTOBRE  
1945

LES 33  
PREMIÈRES  
FEMMES  
ÉLUES  
DÉPUTÉES

# INDEX DES 33 PREMIÈRES FEMMES ÉLUES DÉPUTÉES LE 21 OCTOBRE 1945

Denise BASTIDE	p. 8	Jeanne LÉVEILLÉ	p. 26
Madeleine BRAUN	p. 9	Mathilde MÉTY	p. 27
Germaine DEGROND	p. 10	Raymonde NÉDELEC	p. 28
Marie-Madeleine DIENESCH	p. 11	Marie OYON	p. 29
Eugénie ÉBOUÉ-TELL	p. 13	Germaine PEYROLES	p. 30
Germaine FRANÇOIS	p. 14	Germaine POINSO-CHAPUIS	p. 31
Mathilde GABRIEL-PÉRI	p. 15	Renée PRÉVERT	p. 32
Émilienne GALICIER	p. 16	Gilberte ROCA	p. 33
Denise GINOLLIN	p. 17	Simone ROLLIN	p. 34
Lucie GUÉRIN	p. 18	Marcelle RUMEAU	p. 35
Rose GUÉRIN	p. 19	Hélène SOLOMON-LANGEVIN	p. 36
Solange LAMBLIN	p. 20	Alice SPORTISSE	p. 37
Irène LAURE	p. 21	Hélène de SUZANNET	p. 38
Marie-Hélène LEFAUCHEUX	p. 22	Marie TEXIER-LAHOULLE	p. 39
Francine LEFEBVRE	p. 23	Marie-Claude VAILLANT-COUTURIER	p. 40
Rachel LEMPEREUR	p. 24	Jeannette VERMEERSCH-THOREZ	p. 42
Madeleine LÉO-LAGRANGE	p. 25		



Mme Madeleine Braun, vice-présidente de l'Assemblée nationale, séance du 30 juillet 1946.  
© Assemblée nationale.



## Denise BASTIDE

1916-1952

Députée de la Loire  
Groupe communiste

21  
OCTOBRE  
1945

LES 33  
PREMIÈRES  
FEMMES  
ÉLUES  
DÉPUTÉES

### 1<sup>ÈRE</sup> ASSEMBLÉE NATIONALE CONSTITUANTE

21/10/1945-10/06/1946

### 2<sup>NDE</sup> ASSEMBLÉE NATIONALE CONSTITUANTE

02/06/1946-27/11/1946

### IV<sup>ÈME</sup> RÉPUBLIQUE

10/11/1946-04/07/1951

17/06/1951-01/03/1952

Très tôt, Denise Bastide milite activement au Parti communiste. À partir de 1941, elle s'engage au Secours populaire français et au Front national de lutte pour l'indépendance dans le département de la Loire. Elle participe à l'activité des Francs-tireurs et partisans de l'Allier et est arrêtée le 13 avril 1943 à Montluçon. Le 29 mars 1944, elle est condamnée à six ans de réclusion par le tribunal de Lyon. Denise Bastide est alors emprisonnée à Châlons-sur-Marne et au fort de Romainville avant d'être déportée à Ravensbrück puis à Zwodau.

Candidate sur la liste du Parti communiste aux élections à la première Assemblée nationale Constituante, Denise Bastide est élue députée de la Loire le 21 octobre 1945. Elle est membre de la commission de la famille, de la population et de la santé publique.

Elle est réélue à la seconde Assemblée Constituante, le 2 juin 1946. Denise Bastide est à nouveau membre de la commission de la famille, de la population et de la santé publique.

Denise Bastide est réélue députée de la Loire pour la première législature de la IV<sup>ème</sup> République, le 10 novembre 1946. Elle est membre de la commission de la famille, de la population et de la santé publique, de la commission du travail et de la sécurité sociale et de la commission de la justice et de la législation. Élu secrétaire de l'Assemblée nationale le 3 décembre 1946, elle est réélue le 11 janvier 1949.

Denise Bastide est réélue députée de la Loire pour la deuxième législature, le 17 juin 1951. À nouveau, elle est membre de la commission de la justice et de la législation.

21  
OCTOBRE  
1945

LES 33  
PREMIÈRES  
FEMMES  
ÉLUES  
DÉPUTÉES

## Madeleine BRAUN

1907-1980

Députée de la Seine  
Groupe communiste

Proche du Parti communiste dès 1936, Madeleine Braun s'engage dans la lutte contre la guerre et le fascisme et auprès des réfugiés espagnols antifranquistes. Elle entre dans la Résistance au sein du Front national dont elle est l'une des responsables à partir de 1941. Son mouvement de résistance la délègue comme représentante à l'Assemblée consultative provisoire le 8 novembre 1944.

Aux élections à l'Assemblée nationale Constituante du 21 octobre 1945, Madeleine Braun est élue députée de la Seine. Elle est membre de la commission du règlement, de celle de la presse et de celle des affaires étrangères.

Madeleine Braun est réélue à la seconde Assemblée nationale Constituante, le 2 juin 1946. Elle siège dans les mêmes commissions. Le 14 juin 1946, elle est élue vice-présidente de l'Assemblée nationale, devenant ainsi la première femme à occuper cette fonction.

Réélue aux élections législatives du 10 novembre 1946, Madeleine Braun est, à quatre reprises, vice-présidente de l'Assemblée nationale. Elle siège à la commission du suffrage universel, à la commission des affaires étrangères et à celle de la presse. En 1947, elle est membre de la commission chargée d'enquêter sur les événements survenus en France de 1933 à 1945.

Madeleine Braun ne se présente pas aux élections du 17 juin 1951.



1<sup>ÈRE</sup> ASSEMBLÉE NATIONALE  
CONSTITUANTE  
21/10/1945-10/06/1946

2<sup>NDE</sup> ASSEMBLÉE NATIONALE  
CONSTITUANTE  
02/06/1946-27/11/1946

IV<sup>ÈME</sup> RÉPUBLIQUE  
10/11/1946-04/07/1951



## Germaine DEGRON

1894-1991

Députée de Seine-et-Oise  
Groupe socialiste

21  
OCTOBRE  
1945

LES 33  
PREMIÈRES  
FEMMES  
ÉLUES  
DÉPUTÉES

### 1<sup>ÈRE</sup> ASSEMBLÉE NATIONALE CONSTITUANTE

21/10/1945-10/06/1946

### 2<sup>NDE</sup> ASSEMBLÉE NATIONALE CONSTITUANTE

02/06/1946-27/11/1946

### IV<sup>ÈME</sup> RÉPUBLIQUE

10/11/1946-04/07/1951

17/06/1951-01/12/1955

02/01/1956-08/12/1958

Germaine Degron devient militante du parti socialiste SFIO dès 1916. Elle entre au Comité central anti-fasciste de la région parisienne en 1934. Surveillée par la Gestapo dès août 1940, Germaine Degron devient membre du réseau « *Ceux de la Résistance* » en 1942.

Germaine Degron se présente aux élections à la première Assemblée nationale Constituante. Elle est élue députée le 21 octobre 1945. Elle est membre de la commission de la presse, de la radio et du cinéma et de celle du ravitaillement dont elle devient présidente.

Elle est à nouveau élue à la seconde Assemblée nationale Constituante le 2 juin 1946 où elle siège dans les deux mêmes commissions.

À nouveau, elle est élue à la présidence de la commission du ravitaillement.

Germaine Degron est élue aux élections législatives du 10 novembre 1946. Elle retrouve la commission du ravitaillement dont elle est réélue présidente. Elle siège également à la commission des affaires économiques et à la commission de la presse.

Réélue à l'Assemblée nationale le 17 juin 1951, Germaine Degron est membre de la commission de la presse et de la commission des affaires économiques. Elle est élue secrétaire de l'Assemblée nationale le 14 janvier 1953.

Germaine Degron conserve son siège lors des élections du 2 janvier 1956. Elle est membre de la commission des affaires économiques, de la commission de la presse et de la commission de la famille, de la population et de la santé publique.

21  
OCTOBRE  
1945

LES 33  
PREMIÈRES  
FEMMES  
ÉLUES  
DÉPUTÉES

## Marie-Madeleine DIENESCH

1914-1998

Députée des Côtes-du-Nord  
Groupe du Mouvement républicain populaire

Jeune professeure de lettres, Marie-Madeleine Dienesch participe à la Résistance au sein du mouvement Libération-Nord.

Elle est candidate MRP dans les Côtes-du-Nord aux élections à la première Assemblée nationale Constituante. Éluë députée le 21 octobre 1945, elle siège à la commission de l'éducation nationale et devient secrétaire de l'Assemblée nationale.

Réélue à la seconde Assemblée nationale Constituante le 2 juin 1946 puis aux élections législatives du 10 novembre, elle siège de nouveau à la commission de l'éducation nationale.

Marie-Madeleine Dienesch est réélue le 17 juin 1951. Elle est vice-présidente de la commission de l'éducation nationale et siège à la commission de la presse.

De nouveau réélue le 2 janvier 1956, Marie-Madeleine Dienesch est membre de la commission des pensions et de celle de l'éducation nationale.

Éluë aux premières élections législatives de la V<sup>ème</sup> République le 30 novembre 1958, Marie-Madeleine Dienesch siège à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales. Le 10 décembre 1958, à l'ouverture de la première législature, elle est la première femme élue vice-présidente de l'Assemblée nationale de la V<sup>ème</sup> République.

Réélue le 25 novembre 1962, elle est vice-présidente du groupe du Centre démocratique et vice-présidente de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales.



**1<sup>ÈRE</sup> ASSEMBLÉE NATIONALE  
CONSTITUANTE**  
21/10/1945-10/06/1946

**2<sup>NDE</sup> ASSEMBLÉE NATIONALE  
CONSTITUANTE**  
02/06/1946-27/11/1946

**IV<sup>ÈME</sup> RÉPUBLIQUE**  
10/11/1946-04/07/1951  
17/06/1951-01/12/1955  
02/01/1956-08/12/1958

**V<sup>ÈME</sup> RÉPUBLIQUE**  
30/11/1958-09/10/1962  
25/11/1962-02/04/1967  
12/03/1967-30/05/1968  
23/06/1968-12/08/1968  
04/03/1973-12/05/1973  
19/03/1978-22/05/1981

Aux législatives de 1967, Marie-Madeleine Dienesch se présente sous l'étiquette gaulliste. Éluë le 12 mars, elle préside la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, devenant ainsi la première femme présidente d'une commission sous la V<sup>ème</sup> République.

Marie-Madeleine Dienesch est appelée au gouvernement le 31 mai 1968 comme secrétaire d'État à l'éducation nationale et devient ainsi la deuxième femme membre d'un gouvernement sous la V<sup>ème</sup> République.

Réélue dès le premier tour des législatives de 1968 et 1973, elle conserve ses fonctions ministérielles.

De nouveau députée à l'issue des élections du 19 mars 1978, elle est membre de la commission des affaires étrangères.

21  
OCTOBRE  
1945

LES 33  
PREMIÈRES  
FEMMES  
ÉLUES  
DÉPUTÉES

## Eugénie ÉBOUÉ-TELL

1891-1972

Députée de la Guadeloupe  
Groupe socialiste

Mariée à Félix Éboué, gouverneur de l'Afrique équatoriale française rallié au Général de Gaulle, Eugénie Éboué-Tell s'engage dès 1940 dans les Forces françaises libres féminines. Elle sert comme infirmière à l'hôpital militaire de Brazzaville jusqu'en 1944.

Après le décès de son mari, en 1944, elle entre en politique dans les rangs de la SFIO. Elle est élue députée le 21 octobre 1945 à l'Assemblée nationale Constituante en Guadeloupe.

Elle retrouve son siège à la seconde Assemblée nationale Constituante le 2 juin 1946.

Eugénie Éboué-Tell est élue au Conseil de la République le 15 décembre 1946. Elle siège à la commission de l'éducation nationale et à la commission de l'intérieur.

Réélue lors du renouvellement du Conseil de la République le 7 novembre 1948, Eugénie Éboué-Tell rejoint alors les partisans du Général de Gaulle au sein du groupe d'Action démocratique et républicaine. Elle siège à la commission des douanes et, en janvier 1951, est élue à la vice-présidence de la commission de la France d'outre-mer.

Le 10 juillet 1952, elle quitte le Conseil de la République pour l'Assemblée de l'Union française dont elle est vice-présidente jusqu'à la fin de l'année 1953. Elle exerce la vice-présidence du groupe des Républicains sociaux de cette Assemblée. Elle se consacre également à l'Alliance Internationale des femmes et siège à son comité directeur.

Candidate aux législatives de 1956, Eugénie Éboué-Tell n'est pas élue.



1<sup>ÈRE</sup> ASSEMBLÉE NATIONALE  
CONSTITUANTE  
21/10/1945-10/06/1946

2<sup>NDE</sup> ASSEMBLÉE NATIONALE  
CONSTITUANTE  
02/06/1946-27/11/1946



## Germaine FRANÇOIS

1908-1970

Députée de la Nièvre  
Groupe communiste

21  
OCTOBRE  
1945

LES 33  
PREMIÈRES  
FEMMES  
ÉLUES  
DÉPUTÉES

### 1<sup>ÈRE</sup> ASSEMBLÉE NATIONALE CONSTITUANTE

21/10/1945-10/06/1946

### 2<sup>NDE</sup> ASSEMBLÉE NATIONALE CONSTITUANTE

02/06/1946-27/11/1946

### IV<sup>ÈME</sup> RÉPUBLIQUE

10/11/1946-04/07/1951

17/06/1951-01/12/1955

Germaine François participe activement à la Résistance. En avril 1945, elle est élue conseillère municipale communiste de Nevers.

Aux élections du 21 octobre 1945, elle est élue députée communiste de la Nièvre à l'Assemblée nationale Constituante. Germaine François est réélue à la seconde Assemblée nationale Constituante le 2 juin 1946. Lors de ses deux mandats, elle est membre de la commission de la justice et de la législation générale.

Aux élections législatives du 10 novembre 1946, à la tête de la liste du Parti communiste, elle affronte, entre autres, François Mitterrand qui conduit une liste « d'action et d'unité républicaine ». Réélue à l'Assemblée nationale, Germaine François siège à la commission de la famille, de la population et de la santé publique dont elle est vice-présidente en 1949.

Élue à nouveau aux élections législatives du 17 juin 1951, Germaine François est membre de la commission de la famille, de la population et de la santé publique et de la commission de la presse.

Germaine François ne se représente pas aux élections législatives anticipées du 2 janvier 1956.

21  
OCTOBRE  
1945

LES 33  
PREMIÈRES  
FEMMES  
ÉLUES  
DÉPUTÉES

## Mathilde GABRIEL-PÉRI

1902-1981

Députée de Seine-et-Oise  
Groupe communiste

Dès sa jeunesse, Mathilde Péri milite au Parti communiste. En 1927, elle épouse Gabriel Péri, chef du service de politique étrangère de *L'Humanité* et député de Seine-et-Oise en 1931, réélu en 1936.

En 1940, Mathilde Péri est internée administrative au camp de Rieucros, dans l'Ariège. C'est là qu'elle apprend, le 18 mai 1941, l'arrestation de son mari puis son exécution le 15 décembre.

Mathilde Péri est déléguée à l'Assemblée consultative provisoire en 1944. À l'automne 1945, elle se présente aux élections à l'Assemblée nationale Constituante, dans la circonscription de son mari. Elle est élue députée le 21 octobre et siège à la commission des pensions civiles et militaires et des victimes de la guerre et de la répression et à celle du ravitaillement.

Élue le 2 juin 1946 à la seconde Assemblée nationale Constituante, Mathilde Péri siège à la commission de la famille, de la population et de la santé publique et à la commission des pensions civiles et militaires et des victimes de guerre et de la répression.

Aux élections législatives de novembre 1946, c'est sous le nom de Mathilde Gabriel-Péri qu'elle est réélue. Elle est membre de la commission des pensions durant toute la législature.

Élue vice-présidente de l'Assemblée nationale le 10 janvier 1950 et reconduite dans ses fonctions le 11 janvier 1951, elle préside 59 séances en deux ans.

Mathilde Gabriel-Péri est réélue à l'Assemblée nationale en 1951 et 1956.

Elle perd son siège lors des premières élections législatives de la V<sup>ème</sup> République en 1958. Mathilde Gabriel-Péri se retire alors de la vie politique.



1<sup>ÈRE</sup> ASSEMBLÉE NATIONALE  
CONSTITUANTE  
21/10/1945-10/06/1946

2<sup>NDE</sup> ASSEMBLÉE NATIONALE  
CONSTITUANTE  
02/06/1946-27/11/1946

IV<sup>ÈME</sup> RÉPUBLIQUE  
10/11/1946-04/07/1951  
17/06/1951-01/12/1955  
02/01/1956-08/12/1958



## Émilienne GALICIER

1911-2007

Députée du Nord  
Groupe communiste

21  
OCTOBRE  
1945

LES 33  
PREMIÈRES  
FEMMES  
ÉLUES  
DÉPUTÉES

### 1<sup>ÈRE</sup> ASSEMBLÉE NATIONALE CONSTITUANTE

21/10/1945-10/06/1946

### 2<sup>NDE</sup> ASSEMBLÉE NATIONALE CONSTITUANTE

02/06/1946-27/11/1946

### IV<sup>ÈME</sup> RÉPUBLIQUE

10/11/1946-04/07/1951

17/06/1951-01/12/1955

02/01/1956-08/12/1958

Émilienne Galicier s'engage très tôt dans le syndicalisme et adhère au Parti communiste en 1935 où elle exerce d'importantes responsabilités.

Pendant la guerre, Émilienne Galicier participe activement à la Résistance. Recherchée à Paris, elle est obligée de rejoindre le département du Nord où elle est responsable de l'Union des femmes françaises pour le Nord, le Pas-de-Calais, l'Aisne et les Ardennes.

Aux élections à la première Assemblée nationale Constituante, le 21 octobre 1945, Émilienne Galicier est élue députée du Nord. Elle retrouve son siège le 2 juin 1946 dans la seconde Assemblée nationale Constituante. Lors de ses deux mandats, elle est membre de la commission de l'agriculture et du ravitaillement et de la commission de la reconstruction et des dommages de guerre.

Réélue aux élections législatives du 10 novembre 1946, Émilienne Galicier est membre de la commission du ravitaillement et de la commission de la presse.

Elle conserve son siège le 17 juin 1951 et est, à nouveau, membre de la commission du ravitaillement et de celle de la presse.

Émilienne Galicier est réélue à l'Assemblée nationale le 2 janvier 1956. Au cours de cette législature, elle siège à la commission du travail et de la sécurité sociale.

21  
OCTOBRE  
1945

LES 33  
PREMIÈRES  
FEMMES  
ÉLUES  
DÉPUTÉES

## Denise GINOLLIN

1907-1961

Députée de la Seine  
Groupe communiste

En 1936, Denise Ginollin est secrétaire de la section communiste du XII<sup>ème</sup> arrondissement de Paris. Dès juin 1940, elle s'engage activement dans la Résistance. Le tribunal militaire allemand de Nantes la condamne à la peine de mort par contumace. Arrêtée, elle est déportée à Ravensbrück puis à Mauthausen.

En 1945, Denise Ginollin se présente aux élections à l'Assemblée nationale Constituante dans la Seine. Éluée députée le 21 octobre, elle conserve son siège lors des élections à la seconde Assemblée nationale Constituante le 2 juin 1946.

Réélue aux élections législatives du 10 novembre 1946, Denise Ginollin est membre de la commission des pensions civiles et militaires et des victimes de la guerre et de la répression, de la commission chargée de proposer des mesures de grâce amnistiante en Algérie, de la commission des affaires économiques, de la commission de la production industrielle et de la commission de la justice et de la législation. Elle est également membre de la commission chargée d'enquêter sur les événements survenus en France de 1933 à 1945 et de la commission du ravitaillement dont elle sera élue vice-présidente le 20 décembre 1946.

Denise Ginollin ne se présente pas aux élections législatives de 1951 et de 1956.



1<sup>ÈRE</sup> ASSEMBLÉE NATIONALE  
CONSTITUANTE  
21/10/1945-10/06/1946

2<sup>NDE</sup> ASSEMBLÉE NATIONALE  
CONSTITUANTE  
02/06/1946-27/11/1946

IV<sup>ÈME</sup> RÉPUBLIQUE  
10/11/1946-04/07/1951



## Lucie GUÉRIN

1900-1973

Députée de Seine-Inférieure  
Groupe communiste

21  
OCTOBRE  
1945

LES 33  
PREMIÈRES  
FEMMES  
ÉLUES  
DÉPUTÉES

### 1<sup>ÈRE</sup> ASSEMBLÉE NATIONALE CONSTITUANTE

21/10/1945-10/06/1946

### 2<sup>NDE</sup> ASSEMBLÉE NATIONALE CONSTITUANTE

02/06/1946-27/11/1946

### IV<sup>ÈME</sup> RÉPUBLIQUE

10/11/1946-04/07/1951

Dès les années trente, Lucie Guérin s'engage dans la vie syndicale et adhère au Parti communiste. Pendant l'Occupation, au sein du mouvement Francs-tireurs et partisans, elle participe activement à la Résistance.

Arrêtée le 1<sup>er</sup> décembre 1941, elle est internée jusqu'au 12 mai 1944 puis déportée à Ravensbrück. Sa fille, Claudine, déportée à Auschwitz, y meurt en avril 1943.

À l'automne 1945, Lucie Guérin est candidate à l'Assemblée nationale Constituante sur la liste communiste dans la Seine-Inférieure. Éluée députée le 21 octobre, elle est membre de la commission des pensions civiles et militaires et des victimes de la guerre et de la répression.

Candidate au renouvellement de son mandat lors des élections à la seconde Assemblée nationale Constituante, elle est réélue le 2 juin 1946. Lucie Guérin siège à la commission de la Constitution.

Réélue à l'Assemblée nationale le 18 novembre 1946, Lucie Guérin est membre de la commission de l'éducation nationale et de la commission des pensions.

Elle se présente aux élections législatives du 17 juin 1951 mais ne retrouve pas son siège.

Cessant alors toute activité politique nationale, Lucie Guérin est présente sur la scène politique locale et siège de 1953 à 1959 au conseil municipal de Rouen.

21  
OCTOBRE  
1945

LES 33  
PREMIÈRES  
FEMMES  
ÉLUES  
DÉPUTÉES

## Rose GUÉRIN

1915-1998

Députée de la Seine  
Groupe communiste

Membre de la CGT, Rose Guérin adhère au Parti communiste à la fin de l'année 1937. En septembre 1940, elle entre dans la clandestinité et participe à des actions de Résistance avec le groupe FTP « Valmy ». Le 30 octobre 1942, elle est arrêtée et emprisonnée à Fresnes puis à Romainville. Condamnée à mort, elle est déportée à Ravensbrück en juillet 1943 puis à Mauthausen.

En 1945, Rose Guérin se présente aux élections à l'Assemblée nationale Constituante, sur la liste communiste dans la Seine. Elle est élue députée le 21 octobre et conserve son siège le 2 juin 1946 dans la seconde Assemblée nationale Constituante. Au cours de ces deux mandats, elle est membre de la commission des finances et du contrôle budgétaire et de la commission du travail et de la sécurité sociale.

Le 10 novembre 1946, Rose Guérin est réélue à l'Assemblée nationale. Elle retrouve son siège le 17 juin 1951. Elle est membre de la commission des pensions, de la commission de la production industrielle et de la commission chargée d'enquêter sur le trafic des piastres.

Réélue le 2 janvier 1956, Rose Guérin est membre de la commission du travail et de la sécurité sociale, de la commission des pensions et de la commission supérieure des allocations familiales.

À nouveau candidate aux premières législatives de la V<sup>ème</sup> République en 1958, puis en 1962, elle n'est pas réélue.



1<sup>ÈRE</sup> ASSEMBLÉE NATIONALE  
CONSTITUANTE  
21/10/1945-10/06/1946

2<sup>NDE</sup> ASSEMBLÉE NATIONALE  
CONSTITUANTE  
02/06/1946-27/11/1946

IV<sup>ÈME</sup> RÉPUBLIQUE  
10/11/1946-04/07/1951  
17/06/1951-01/12/1955  
02/01/1956-08/12/1958



## Solange LAMBLIN

1900-1984

Députée de la Seine  
Groupe du Mouvement républicain populaire

Solange Lamblin passe avec succès le concours de l'agrégation d'anglais et entame une carrière de professeure d'anglais dans l'enseignement secondaire puis dans l'enseignement supérieur. Durant les années trente, elle rejoint les rangs de la section féminine du Parti démocrate populaire.

À l'automne 1945, Solange Lamblin est candidate MRP à Assemblée nationale Constituante dans la Seine. Éluée députée le 21 octobre, elle est membre de la commission de l'éducation nationale et de la commission des beaux-arts, de la jeunesse, des sports et des loisirs.

Solange Lamblin n'est pas réélue lors des élections à la seconde Assemblée nationale Constituante du 2 juin 1946.

Le 10 novembre 1946, elle est élue à l'Assemblée nationale. Solange Lamblin est à nouveau membre de la commission de l'éducation nationale, elle siège également à la commission de la presse.

Préférant réintégrer l'Université, Solange Lamblin ne sollicite pas le renouvellement de son mandat lors des élections législatives du 17 juin 1951.

21  
OCTOBRE  
1945

LES 33  
PREMIÈRES  
FEMMES  
ÉLUES  
DÉPUTÉES

1<sup>ÈRE</sup> ASSEMBLÉE NATIONALE  
CONSTITUANTE  
21/10/1945-10/06/1946

IV<sup>ÈME</sup> RÉPUBLIQUE  
10/11/1946-04/07/1951

21  
OCTOBRE  
1945

LES 33  
PREMIÈRES  
FEMMES  
ÉLUES  
DÉPUTÉES

## Irène LAURE

1898-1987

Députée des Bouches-du-Rhône  
Groupe socialiste

En 1945, Irène Laure se présente aux élections à l'Assemblée nationale constituante sur la liste SFIO - UDSR dans la première circonscription des Bouches-du-Rhône. Éluë députée le 21 octobre, elle est membre de la commission du travail et de la sécurité sociale et de la commission de la famille, de la population et de la santé publique.

Irène Laure se présente à nouveau aux élections à la seconde Assemblée nationale Constituante le 2 juin 1946 mais n'est pas réélue. Battue aux élections législatives du 10 novembre 1946, elle ne se représente plus aux scrutins législatifs suivants.



1<sup>ÈRE</sup> ASSEMBLÉE NATIONALE  
CONSTITUANTE

21/10/1945-10/06/1946



## Marie-Hélène LEFAUCHEUX

1903-1964

Députée de l'Aisne  
Groupe du Mouvement républicain populaire

Marie-Hélène Lefauchaux s'illustre dans la Résistance, aux côtés de son futur mari Pierre Lefauchaux, commandant des FFI pour Paris, la Seine et la Seine-et-Oise. À la fin de la guerre, elle devient vice-présidente du Comité parisien de Libération. Elle est ensuite déléguée à l'Assemblée consultative provisoire en 1944-1945.

Le 21 octobre 1945, elle est élue députée à la tête d'une liste MRP dans l'Aisne à la première Assemblée nationale Constituante. Elle ne se représente pas aux élections à la seconde Assemblée Constituante en juin 1946.

En décembre 1946, l'Assemblée nationale la choisit pour siéger au Conseil de la République.

En novembre 1947, elle est nommée membre MRP de l'Assemblée de l'Union française dont elle devient vice-présidente en 1950.

Elle siège également à la section des institutions économiques internationales du Conseil économique et social de 1959 à 1962.

Parallèlement, Marie-Hélène Lefauchaux s'intéresse à la cause des femmes et devient présidente du Conseil national des femmes françaises. Elle préside également aux Nations Unies la commission de la condition de la femme, et est membre des délégations françaises à l'Assemblée générale de l'ONU de 1946 à 1959.

21  
OCTOBRE  
1945

LES 33  
PREMIÈRES  
FEMMES  
ÉLUES  
DÉPUTÉES

1<sup>ÈRE</sup> ASSEMBLÉE NATIONALE  
CONSTITUANTE

21/10/1945-10/06/1946

21  
OCTOBRE  
1945

LES 33  
PREMIÈRES  
FEMMES  
ÉLUES  
DÉPUTÉES

## Francine LEFEBVRE

1908-1979

Députée de la Seine  
Groupe du Mouvement républicain populaire

Francine Lefebvre fait son entrée dans la vie politique à la fin de la guerre. Membre du Comité de Libération du 3<sup>ème</sup> arrondissement de la Seine, elle siège à la commission exécutive nationale du MRP.

Elle se présente aux élections à la première Assemblée nationale constituante dans la Seine. Éluée députée le 21 octobre 1945, Francine Lefebvre est membre de la commission du travail et de la sécurité sociale et de la commission des pensions civiles et militaires et des victimes de la guerre et de la répression. Elle est réélue à la seconde Assemblée nationale Constituante. Éluée à l'Assemblée nationale aux élections législatives de novembre 1946, réélue en juin 1951 puis janvier 1956, elle exerce notamment la fonction de vice-présidente du groupe parlementaire MRP et siège à la commission de l'intérieur, à la commission des immunités parlementaires et à la commission des territoires d'outre-mer.

Candidate au renouvellement de son mandat, Francine Lefebvre échoue aux élections de 1958, 1962 et 1967 puis se retire de la vie publique.



**1<sup>ÈRE</sup> ASSEMBLÉE NATIONALE  
CONSTITUANTE**  
21/10/1945-10/06/1946

**2<sup>NDE</sup> ASSEMBLÉE NATIONALE  
CONSTITUANTE**  
02/06/1946-27/11/1946

**IV<sup>ÈME</sup> RÉPUBLIQUE**  
10/11/1946-04/07/1951  
17/06/1951-01/12/1955  
02/01/1956-08/12/1958



## Rachel LEMPEREUR

1896-1980

Députée du Nord  
Groupe socialiste

21  
OCTOBRE  
1945

LES 33  
PREMIÈRES  
FEMMES  
ÉLUES  
DÉPUTÉES

**1<sup>ÈRE</sup> ASSEMBLÉE NATIONALE  
CONSTITUANTE**  
21/10/1945-10/06/1946

**2<sup>NDE</sup> ASSEMBLÉE NATIONALE  
CONSTITUANTE**  
02/06/1946-27/11/1946

**IV<sup>ÈME</sup> RÉPUBLIQUE**  
10/11/1946-04/07/1951  
17/06/1951-01/12/1955  
02/01/1956-08/12/1958

Institutrice, Rachel Lempereur s'engage dans le militantisme syndical, puis en politique dans les rangs de la SFIO. Elle est élue membre du Comité national des femmes socialistes en 1939.

Pendant l'Occupation, elle poursuit son activité au sein des structures clandestines du syndicat des instituteurs et participe à la Résistance. Le 30 septembre 1945, Rachel Lempereur est élue conseillère générale du canton de Lille Sud-Est.

Les 21 octobre 1945 et 2 juin 1946, elle est élue députée aux deux Assemblées nationales Constituantes. Rachel Lempereur est membre de la commission de l'éducation nationale et des beaux-arts et de la commission de la famille et de la population.

Réélue à l'Assemblée nationale en 1946, 1951 et 1956, Rachel Lempereur est notamment vice-présidente de la commission de l'éducation nationale et secrétaire de l'Assemblée nationale entre 1951 et 1955. Elle siège également à la commission de la santé publique, à la commission du règlement et du suffrage universel et à celles du travail et de la sécurité sociale, de la production industrielle et de la presse.

Rachel Lempereur se présente aux élections législatives de 1958, 1962, 1967 et 1968. Battue, elle demeure présente sur la scène politique locale en étant élue, à de nombreuses reprises, conseillère municipale de Lille.

21  
OCTOBRE  
1945

LES 33  
PREMIÈRES  
FEMMES  
ÉLUES  
DÉPUTÉES

## Madeleine LÉO-LAGRANGE

1900-1992

Députée du Nord  
Groupe socialiste

Après avoir suivi des études de droit, Madeleine Léo-Lagrange s'inscrit en 1924 au Barreau de Paris et devient l'une des premières femmes en France à exercer la profession d'avocat.

Engagée dans le militantisme au sein de la SFIO, elle y rencontre son futur mari, Léo Lagrange, élu député du Nord en 1932 et en 1936, nommé par Léon Blum sous-secrétaire d'État à l'organisation des loisirs et des sports dans le gouvernement du Front populaire. Madeleine Léo-Lagrange est alors chargée de mission au cabinet de son mari.

À la Libération, sollicitée par Henri Frenay, ministre des prisonniers, déportés et réfugiés, elle prend la direction de son cabinet. En 1945, Madeleine Léo-Lagrange est candidate SFIO aux élections à l'Assemblée nationale Constituante. Éluée députée du Nord le 21 octobre, elle est membre de la commission de l'éducation nationale et des beaux-arts, de la commission de la jeunesse, des sports et des loisirs et de celle de la presse, de la radio et du cinéma.

Ne souhaitant pas renouveler son mandat parlementaire, elle retrouve en 1946 les cabinets ministériels en tant que chargée de mission, d'abord auprès de la secrétaire d'État à la jeunesse et aux sports, Andrée Pierre-Viénot, puis auprès de Paul Ramadier à la Présidence du Conseil.

Madeleine Léo-Lagrange renoue à la fin de l'année 1948 avec le droit en tant que juge et devient par la suite magistrate à Lille, Versailles et Paris.



1<sup>ÈRE</sup> ASSEMBLÉE NATIONALE  
CONSTITUANTE

21/10/1945-10/06/1946



## Jeanne LÉVEILLÉ

1909-2002

Députée de l'Oise  
Groupe communiste

Durant les années trente, Jeanne Léveillé est institutrice et milite au Parti communiste. Elle est révoquée de son poste le 1<sup>er</sup> mai 1940 en raison de son militantisme. Son mari, Eugène Léveillé, participe activement à la Résistance au sein du mouvement Libération-Nord. Il est fusillé le 25 mai 1944.

En 1945, Jeanne Léveillé se présente aux élections à l'Assemblée nationale Constituante dans l'Oise, sur la liste du Parti communiste. Éluée députée le 21 octobre, elle est membre de la commission de la justice et de législation générale.

Jeanne Léveillé ne se représente pas aux élections à la seconde Assemblée nationale Constituante. Elle renonce alors à la vie politique nationale.

1<sup>ÈRE</sup> ASSEMBLÉE NATIONALE  
CONSTITUANTE  
21/10/1945-10/06/1946

21  
OCTOBRE  
1945

LES 33  
PREMIÈRES  
FEMMES  
ÉLUES  
DÉPUTÉES

21  
OCTOBRE  
1945

LES 33  
PREMIÈRES  
FEMMES  
ÉLUES  
DÉPUTÉES

## Mathilde MÉTY

1895-1974

Députée du Rhône  
Groupe communiste

Militante au Syndicat national des instituteurs, Mathilde Méty adhère au Parti communiste en 1936. Durant l'Occupation, elle s'engage dans la Résistance, assurant notamment des activités d'agent de liaison dans la région lyonnaise.

En 1945, Mathilde Méty, membre de la direction départementale du Parti communiste, se présente aux élections à l'Assemblée nationale Constituante dans le Rhône. Éluée députée le 21 octobre, elle siège à la commission de la famille, de la population et de la santé publique.

Réélue le 2 juin 1946 à la seconde Assemblée nationale Constituante, Mathilde Méty est, à nouveau, membre de la commission de la famille, de la population et de la santé publique et de la commission de la justice et de la législation générale.

Elle conserve son siège aux élections législatives du 10 novembre 1946 et est membre de la commission du ravitaillement et de celle des moyens de communication. Cependant, elle renonce à son mandat de députée le 18 janvier 1949.

En 1951, Mathilde Méty ne se présente pas aux élections législatives.



1<sup>ÈRE</sup> ASSEMBLÉE NATIONALE  
CONSTITUANTE  
21/10/1945-10/06/1946

2<sup>NDE</sup> ASSEMBLÉE NATIONALE  
CONSTITUANTE  
02/06/1946-27/11/1946

IV<sup>ÈME</sup> RÉPUBLIQUE  
10/11/1946-04/07/1951



## Raymonde NÉDELEC

née en 1915

Députée des Bouches-du-Rhône  
Groupe communiste

21  
OCTOBRE  
1945

LES 33  
PREMIÈRES  
FEMMES  
ÉLUES  
DÉPUTÉES

**1<sup>ÈRE</sup> ASSEMBLÉE NATIONALE  
CONSTITUANTE**  
21/10/1945-10/06/1946

**2<sup>NDE</sup> ASSEMBLÉE NATIONALE  
CONSTITUANTE**  
02/06/1946-27/11/1946

**IV<sup>ÈME</sup> RÉPUBLIQUE**  
10/11/1946-04/07/1951

Dès les années trente, Raymonde Nédelec adhère au Parti communiste et organise une section locale de l'Union des jeunes filles de France.

Entrée tôt dans la Résistance, elle est arrêtée le 31 mars 1941. Emprisonnée à Marseille, Toulon puis Lyon, Raymonde Nédelec est déportée en 1944 à Sarrebrück puis à Ravensbrück. Affectée dans une usine de guerre de Leipzig, elle parvient à s'évader le 20 avril 1945 et à regagner Marseille.

Engagée dans l'action syndicale au sein de la CGT des Bouches-du-Rhône, Raymonde Nédelec est élue conseillère générale en septembre 1945. Candidate sur la liste communiste dans les Bouches-du-Rhône, elle est élue députée à l'Assemblée nationale constituante, le 21 octobre 1945. Elle conserve son siège à la seconde Assemblée nationale Constituante le 2 juin 1946. Au cours de ces deux mandats, elle est membre de la commission de l'Intérieur, de l'Algérie et de l'Administration.

À nouveau élue aux élections législatives du 10 novembre 1946, elle siège à la commission des affaires économiques puis à la commission du travail et de la sécurité sociale.

Pour les élections législatives de juin 1951, la candidature de Raymonde Nédelec, qui est désormais la compagne de Charles Tillon, n'est pas retenue par le Parti communiste.

21  
OCTOBRE  
1945

LES 33  
PREMIÈRES  
FEMMES  
ÉLUES  
DÉPUTÉES

## Marie OYON

1898-1969

Députée de la Sarthe  
Groupe socialiste

Impliquée très tôt dans l'action sociale, Marie Oyon s'engage dans la Résistance aux côtés de son mari. Le 21 février 1944, arrêtée par la Gestapo avec toute sa famille, elle est déportée à Ravensbrück.

À la Libération, elle est élue au Conseil général de la Sarthe.

Puis Marie Oyon se présente sur la liste socialiste, aux élections à la première Assemblée nationale Constituante dans le même département. Elle est élue députée le 21 octobre 1945.

Le 19 décembre 1946, Marie Oyon est désignée par l'Assemblée nationale pour siéger au Conseil de la République. Au Palais du Luxembourg, elle rejoint le groupe SFIO et est membre de la commission des pensions et de la commission de la famille, de la population et de la santé publique.

En novembre 1948, Marie Oyon ne se représente pas au Conseil de la République et se retire de la vie publique.



1<sup>ÈRE</sup> ASSEMBLÉE NATIONALE  
CONSTITUANTE  
21/10/1945-10/06/1946



## Germaine PEYROLES

1902-1979

Députée de Seine-et-Oise  
Groupe du Mouvement républicain populaire

Avocate à la fin des années vingt, Germaine Peyroles est l'une des premières femmes inscrites au Barreau de Paris. Elle adhère au Parti démocrate populaire et devient secrétaire générale de la section féminine de cette formation politique.

Dès le début de l'Occupation, Germaine Peyroles et son mari conduisent leurs premières actions de Résistance.

En 1945, elle se présente aux élections à la première Assemblée nationale Constituante sur la liste MRP en Seine-et-Oise. Elle est élue députée le 21 octobre et siège à la commission de la Constitution. Réélue lors des élections du 2 juin 1946 à la seconde Assemblée nationale Constituante, Germaine Peyroles est membre de la même commission.

Aux législatives du 10 novembre 1946, Germaine Peyroles conserve son siège à l'Assemblée nationale. Elle est membre de la commission du suffrage universel et est élue vice-présidente de la commission de la comptabilité. Au cours de cette législature, Germaine Peyroles est élue à quatre reprises vice-présidente de l'Assemblée nationale.

Battue aux élections du 17 juin 1951, Germaine Peyroles est à nouveau élue députée à l'occasion d'une législature partielle le 14 mars 1954. Elle est membre de la commission du suffrage universel, des lois constitutionnelles, du règlement et des pétitions et de la commission de la presse.

Battue aux élections de janvier 1956 et novembre 1958, Germaine Peyroles se retire alors de la vie parlementaire mais demeure engagée en faveur de la construction de l'Europe au sein du Mouvement européen.

21  
OCTOBRE  
1945

LES 33  
PREMIÈRES  
FEMMES  
ÉLUES  
DÉPUTÉES

**1<sup>ÈRE</sup> ASSEMBLÉE NATIONALE  
CONSTITUANTE**  
21/10/1945-10/06/1946

**2<sup>NDE</sup> ASSEMBLÉE NATIONALE  
CONSTITUANTE**  
02/06/1946-27/11/1946

**IV<sup>ÈME</sup> RÉPUBLIQUE**  
10/11/1946-04/07/1951  
14/03/1954-01/12/1955

21  
OCTOBRE  
1945

LES 33  
PREMIÈRES  
FEMMES  
ÉLUES  
DÉPUTÉES

## Germaine POINSO-CHAPUIS

1901-1981

Députée des Bouches-du-Rhône  
Groupe du Mouvement républicain populaire

Avocate, Germaine Poinso-Chapuis est la première femme lauréate de la Conférence du stage du Barreau de Marseille en 1921. C'est à cette époque qu'elle adhère au Parti démocrate populaire.

Durant l'Occupation, elle s'engage activement dans la Résistance. Germaine Poinso-Chapuis se présente aux élections à l'Assemblée nationale Constituante sur la liste MRP dans les Bouches-du-Rhône. Éluée députée le 21 octobre, elle est réélue à la seconde Assemblée nationale Constituante, le 2 juin 1946. Au cours de ces deux mandats, elle est membre de la commission de la justice et de la législation générale et de la commission de la famille, de la population et de la santé publique.

Elle conserve son siège aux élections du 10 novembre 1946. Germaine Poinso-Chapuis est membre de la commission de la justice et de la législation générale, de la commission des affaires économiques et de la commission de la famille, de la population et de la santé publique. Elle est élue, par deux fois, vice-présidente de l'Assemblée nationale.

Le 24 novembre 1947, elle entre au gouvernement formé par Robert Schuman. Ministre de la santé publique et de la population, elle devient ainsi la première femme de l'histoire politique française à détenir un ministère à part entière.

Réélue aux législatives du 17 juin 1951, Germaine Poinso-Chapuis siège à nouveau à la commission de la famille, de la population et de la santé publique et à celle des affaires économiques.

Son échec électoral de janvier 1956 met fin à sa carrière parlementaire.



1<sup>ÈRE</sup> ASSEMBLÉE NATIONALE  
CONSTITUANTE  
21/10/1945-10/06/1946

2<sup>NDE</sup> ASSEMBLÉE NATIONALE  
CONSTITUANTE  
02/06/1946-27/11/1946

IV<sup>ÈME</sup> RÉPUBLIQUE  
10/11/1946-04/07/1951  
17/06/1951-01/12/1955



## Renée PRÉVERT

1912-1988

Députée d'Ille-et-Vilaine  
Groupe du Mouvement républicain populaire

21  
OCTOBRE  
1945

LES 33  
PREMIÈRES  
FEMMES  
ÉLUES  
DÉPUTÉES

Dès 1929, Renée Prévert rejoint les Jeunesses Ouvrières Chrétiennes où elle milite jusqu'à la guerre. En 1935, elle adhère à la Confédération française des travailleurs chrétiens ; elle devient secrétaire générale adjointe de l'Union locale d'Ille-et-Vilaine.

Membre du MRP en 1945, Renée Prévert est candidate aux élections municipale à Rennes. Elle est élue et devient maire adjointe aux affaires sociales.

Elle se présente aux élections à la première Assemblée nationale constituante en Ille-et-Vilaine. Éluée députée le 21 octobre 1945, Renée Prévert est membre de la commission du travail et de la sécurité sociale et de la commission du ravitaillement. Réélue à la seconde Assemblée nationale Constituante le 2 juin 1946, elle siège dans les mêmes commissions.

À nouveau élue à l'Assemblée nationale le 10 novembre 1946, Renée Prévert retrouve la commission du travail et de la sécurité sociale et celle du ravitaillement. Elle siège également à la commission des pensions et à celle de la comptabilité dont elle est vice-présidente.

Renée Prévert décide de ne pas se présenter aux élections législatives de juin 1951 et renonce à sa carrière politique nationale. Toutefois, elle conserve ses responsabilités municipales jusqu'en 1977.

**1<sup>ÈRE</sup> ASSEMBLÉE NATIONALE  
CONSTITUANTE**  
21/10/1945-10/06/1946

**2<sup>NDE</sup> ASSEMBLÉE NATIONALE  
CONSTITUANTE**  
02/06/1946-27/11/1946

**IV<sup>ÈME</sup> RÉPUBLIQUE**  
10/11/1946-04/07/1951

21  
OCTOBRE  
1945

LES 33  
PREMIÈRES  
FEMMES  
ÉLUES  
DÉPUTÉES

## Gilberte ROCA

1911-2004

Députée du Gard  
Groupe communiste

Très tôt, Gilberte Roca s'engage dans la vie militante. En 1934, elle adhère à l'Union des jeunes filles de France et devient membre du Parti communiste.

Durant l'Occupation, Gilberte Roca participe activement à la Résistance, notamment à la tête de l'Union des femmes françaises de l'Hérault.

En 1945, elle se présente aux élections à l'Assemblée nationale Constituante dans le Gard. Élué députée le 21 octobre, Gilberte Roca conserve son siège le 2 juin 1946 dans la seconde Assemblée nationale Constituante. Lors de ces deux premiers mandats, elle est membre de la commission de la Constitution.

Gilberte Roca est réélue en 1951 et 1956. Durant ces deux législatures, elle siège au sein de la commission de la famille, de la population et de la santé publique, à la commission des boissons et à celle du travail.

Battue aux premières élections législatives de la V<sup>ème</sup> République en novembre 1958, Gilberte Roca retrouve son siège le 25 novembre 1962. Cependant, le Conseil constitutionnel invalide son élection le 12 février 1963. Elle n'est pas élue lors de la législative partielle du 12 mai 1963.

À nouveau candidate en 1967, Gilberte Roca n'est pas élue. Conseillère municipale de Nîmes, elle poursuit sa carrière politique au niveau local jusqu'en 1977.



1<sup>ÈRE</sup> ASSEMBLÉE NATIONALE  
CONSTITUANTE  
21/10/1945-10/06/1946

2<sup>NDE</sup> ASSEMBLÉE NATIONALE  
CONSTITUANTE  
02/06/1946-27/11/1946

IV<sup>ÈME</sup> RÉPUBLIQUE  
10/11/1946-04/07/1951  
17/06/1951-01/12/1955  
02/01/1956-08/12/1958

V<sup>ÈME</sup> RÉPUBLIQUE  
25/11/1962-12/02/1963



## Simone ROLIN

1910-1991

Députée de la Seine  
Groupe du Mouvement républicain populaire

Dès l'âge de 17 ans, Simone Rollin s'engage dans les luttes syndicales. En 1930, elle est co-fondatrice du Mouvement familial ouvrier dont elle est présidente jusqu'à la veille de la Libération.

Durant l'Occupation, Simone Rollin est membre active de la Résistance. Pendant cette période, elle rassemble autour d'elle les femmes qui participeront au congrès constitutif du MRP dont elle est vice-présidente.

Simone Rollin se présente aux élections à l'Assemblée nationale constituante dans la Seine. Éluée députée le 21 octobre 1945, elle siège à la commission de la famille, de la population et de la santé publique.

Le 8 décembre 1946, elle est élue de la Seine au Conseil de la République. À son arrivée au Palais du Luxembourg, elle rejoint le groupe MRP et siège à la commission du ravitaillement et à la commission de la famille, de la population, et de la santé publique. Elle exerce son mandat jusqu'en 1948.

1<sup>ÈRE</sup> ASSEMBLÉE NATIONALE  
CONSTITUANTE  
21/10/1945-10/06/1946

21  
OCTOBRE  
1945

LES 33  
PREMIÈRES  
FEMMES  
ÉLUES  
DÉPUTÉES

21  
OCTOBRE  
1945

LES 33  
PREMIÈRES  
FEMMES  
ÉLUES  
DÉPUTÉES

## Marcelle RUMEAU

1912-1995

Députée de la Haute-Garonne  
Groupe communiste

Pendant l'Occupation, Marcelle Rumeau participe à la création du premier groupe spécifiquement féminin de la Résistance toulousaine. Elle contribue à la prise en charge des familles juives pourchassées. Elle adhère au Parti communiste en 1942.

Elle se présente aux élections à l'Assemblée nationale Constituante sur la liste communiste de la Haute-Garonne. Éluée députée le 21 octobre 1945, Marcelle Rumeau siège à la commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales. Elle est également membre de la commission des territoires d'outre-mer.

Battue aux élections à la seconde Assemblée nationale Constituante du 2 juin 1946, Marcelle Rumeau est élue à l'Assemblée nationale le 10 novembre 1946. Elle retrouve la commission des affaires économiques et siège également à la commission de l'éducation nationale.

Battue en 1951, elle est à nouveau élue à l'Assemblée nationale le 2 janvier 1956. Au cours de cette législature, Marcelle Rumeau retrouve la commission de l'éducation nationale.

Marcelle Rumeau n'est pas réélue lors des premières élections législatives de la V<sup>ème</sup> République. Toutefois, elle est toujours présente sur la scène politique locale et siège au conseil municipal de Toulouse de 1965 à 1971.



1<sup>ÈRE</sup> ASSEMBLÉE NATIONALE  
CONSTITUANTE  
21/10/1945-10/06/1946

IV<sup>ÈME</sup> RÉPUBLIQUE  
10/11/1946-04/07/1951  
02/01/1956-08/12/1958



## Hélène SOLOMON-LANGEVIN

1909-1995

Députée de la Seine  
Groupe communiste

21  
OCTOBRE  
1945

LES 33  
PREMIÈRES  
FEMMES  
ÉLUES  
DÉPUTÉES

**1<sup>ÈRE</sup> ASSEMBLÉE NATIONALE  
CONSTITUANTE**  
21/10/1945-10/06/1946

**2<sup>NDE</sup> ASSEMBLÉE NATIONALE  
CONSTITUANTE**  
02/06/1946-27/11/1946

Durant les années trente, Hélène Solomon-Langevin est proche du Parti communiste. À partir de 1937, elle est secrétaire de la branche française du Comité mondial des femmes contre la guerre et le fascisme.

Dès septembre 1940, Hélène Solomon-Langevin participe aux activités du groupe qui donnera naissance à l'Université libre fédérant des intellectuels hostiles à Vichy et à l'occupant. En janvier 1942, après avoir été arrêtée puis détenue à la Santé et au fort de Romainville, Hélène Solomon-Langevin est déportée à Auschwitz.

En 1945, Hélène Solomon-Langevin se présente sur la liste communiste aux élections à l'Assemblée nationale Constituante dans la Seine. Elle est élue députée le 21 octobre et conserve son siège le 2 juin 1946 dans la seconde Assemblée nationale Constituante. Au cours de ces deux mandats, Hélène Solomon-Langevin est membre de la commission de l'éducation nationale et des beaux-arts et de celle de la jeunesse, des sports et des loisirs.

Elle n'est pas candidate aux élections législatives de novembre 1946.

Hélène Solomon-Langevin reprend alors une activité professionnelle, notamment comme bibliothécaire au Centre de documentation du CNRS.

21  
OCTOBRE  
1945

LES 33  
PREMIÈRES  
FEMMES  
ÉLUES  
DÉPUTÉES

## Alice SPORTISSE

1909-1996

Députée d'Oran (Algérie)  
Groupe communiste

En 1935, Alice Sportisse adhère à la section oranaise du Parti communiste. Militante au sein d'organisations antifascistes féminines, elle soutient la cause des républicains espagnols repliés en Algérie.

À Paris à partir de 1937, elle poursuit son action en faveur des organisations d'aide à l'Espagne républicaine. Durant l'Occupation, Alice Sportisse participe à l'action illégale du Parti communiste en métropole. Elle rentre en Algérie en mai 1942 où elle s'engage dans l'aide aux prisonniers et déportés. En août 1943, elle devient secrétaire générale de l'Union des femmes d'Algérie.

À Oran, Alice Sportisse conduit la liste communiste aux élections à l'Assemblée nationale Constituante. Éluée députée le 21 octobre 1945, elle siège à la commission de la Constitution.

Elle retrouve son mandat le 2 juin 1946 dans la seconde Assemblée nationale Constituante. Elle est membre de la commission de la famille, de la population et de la santé publique, de la commission de l'Algérie, de la commission de l'administration générale, départementale et communale et de la commission de grâce amnistiante en Algérie.

Réélue à l'Assemblée nationale le 10 novembre 1946, Alice Sportisse siège à la commission de l'intérieur et à celle du suffrage universel, du règlement et des pétitions.

Elle conserve son siège aux élections législatives de juin 1951. Au cours de cette législature, elle est membre de la commission des affaires étrangères et de la commission de l'Intérieur.

Le report des élections législatives du 2 janvier 1956 en Algérie la prive de l'opportunité de se représenter. Elle quitte progressivement la vie politique.



1<sup>ÈRE</sup> ASSEMBLÉE NATIONALE  
CONSTITUANTE  
21/10/1945-10/06/1946

2<sup>NDE</sup> ASSEMBLÉE NATIONALE  
CONSTITUANTE  
02/06/1946-27/11/1946

IV<sup>ÈME</sup> RÉPUBLIQUE  
10/11/1946-04/07/1951  
17/06/1951-01/12/1955



## Hélène de SUZANNET

1901-1961

Députée de la Vendée  
Groupe du Parti républicain de la liberté

21  
OCTOBRE  
1945

LES 33  
PREMIÈRES  
FEMMES  
ÉLUES  
DÉPUTÉES

En 1939 et 1940, Hélène de Suzannet est bénévole au service de la Croix-Rouge, infirmière à l'hôpital de La Roche-sur-Yon puis assistante sociale à Paris. Elle participe activement à la Résistance à partir de 1943. Arrêtée le 23 juin, elle est incarcérée à Fresnes pendant plus de six mois.

En 1945, Hélène de Suzannet est membre du Comité départemental de Libération de la Vendée et participe au lancement du mouvement « *Les Françaises libres* » dont elle est vice-présidente avec Irène de Lipkowski, Marcelle Devaud et Hélène Ribière. Veuve depuis 1938, elle recueille l'héritage politique de son mari, Jean de Suzannet, élu député de la Vendée en 1936. Hélène de Suzannet est élue conseillère municipale puis conseillère générale.

Candidate aux élections à l'Assemblée nationale Constituante, Hélène de Suzannet est élue députée le 21 octobre 1945. Elle est membre du groupe « Parti républicain de la liberté » et siège à la commission de la famille, de la population et de la santé publique.

Battue aux élections à la seconde Assemblée nationale constituante le 2 juin 1946, elle ne se représente pas aux élections législatives du 10 novembre 1946 et se retire progressivement de la vie politique.

1<sup>ÈRE</sup> ASSEMBLÉE NATIONALE  
CONSTITUANTE  
21/10/1945-10/06/1946

21  
OCTOBRE  
1945

LES 33  
PREMIÈRES  
FEMMES  
ÉLUES  
DÉPUTÉES

## Marie TEXIER-LAHOULLE

1889-1972

Députée du Morbihan  
Groupe du Mouvement républicain populaire

Militante catholique, Marie Texier-Lahouille devient, à la Libération, présidente départementale pour le Morbihan de l'Union féminine civique et sociale. Dès le printemps 1945, elle est élue aux municipales.

Candidate sur la liste du MRP du Morbihan aux élections à l'Assemblée nationale Constituante, Marie Texier-Lahouille est élue députée le 21 octobre 1945 et siège à la commission des pensions civiles et militaires et à la commission de la reconstruction et des dommages de guerre.

Réélue le 2 juin 1946 à la seconde Assemblée nationale Constituante, elle est membre de la commission des pensions civiles et des victimes de la guerre et de la répression.

Marie Texier-Lahouille est battue aux élections législatives du 10 novembre 1946.

Elle n'est plus candidate à une élection nationale. Cependant, Marie Texier-Lahouille reste présente dans la vie politique locale jusqu'aux élections municipales de 1953.



**1<sup>ÈRE</sup> ASSEMBLÉE NATIONALE  
CONSTITUANTE**  
21/10/1945-10/06/1946

**2<sup>NDE</sup> ASSEMBLÉE NATIONALE  
CONSTITUANTE**  
02/06/1946-27/11/1946



## Marie-Claude VAILLANT-COUTURIER

1912-1996

Députée de la Seine  
Groupe communiste

21  
OCTOBRE  
1945

LES 33  
PREMIÈRES  
FEMMES  
ÉLUES  
DÉPUTÉES

Marie-Claude Vaillant-Couturier adhère en 1934 aux Jeunesses communistes et à l'Association des écrivains et artistes révolutionnaires. En 1937, elle travaille comme photo reporter à *L'Humanité* et est l'une des dirigeantes de l'Union des jeunes filles de France.

Engagée dans la Résistance, Marie-Claude Vaillant-Couturier dirige les éditions clandestines du Parti communiste jusqu'à son arrestation en février 1942. Elle est détenue à la Santé puis au fort de Romainville avant d'être déportée à Auschwitz en janvier 1943 puis à Ravensbrück en août 1944.

Après la Libération, Marie-Claude Vaillant-Couturier est candidate communiste aux élections aux deux Assemblées nationales Constituantes dans la Seine. Éluée députée le 21 octobre 1945, elle conserve son siège le 2 juin 1946. Au cours de ces deux premiers mandats, elle est membre de la commission de la presse, de la radio et du cinéma et de la commission de l'éducation nationale, des beaux-arts, de la jeunesse et des sports.

Marie-Claude Vaillant-Couturier est réélue aux législatives de 1946, 1951 et 1956. Elle siège à la commission des affaires étrangères et à la commission de l'éducation nationale. À trois reprises, elle est élue vice-présidente de l'Assemblée nationale.

Battue aux premières élections législatives de la V<sup>ème</sup> République en 1958, elle est élue à nouveau en novembre 1962. Cependant, son élection est annulée par le Conseil constitutionnel.

### 1<sup>ÈRE</sup> ASSEMBLÉE NATIONALE CONSTITUANTE

21/10/1945-10/06/1946

### 2<sup>NDE</sup> ASSEMBLÉE NATIONALE CONSTITUANTE

02/06/1946-27/11/1946

### IV<sup>ÈME</sup> RÉPUBLIQUE

10/11/1946-04/07/1951  
17/06/1951-01/12/1955  
02/01/1956-08/12/1958

### V<sup>ÈME</sup> RÉPUBLIQUE

18/11/1962-13/02/1963  
05/05/1963-02/04/1967  
12/03/1967-30/05/1968  
30/06/1968-01/04/1973

Elle remporte l'élection législative partielle le 5 mai 1963 et siège à la commission des affaires étrangères puis à celle des affaires culturelles ainsi qu'à la commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi relative à la contraception.

Marie-Claude Vaillant-Couturier conserve son siège en 1967 et 1968. Elle est à nouveau membre de la commission des affaires étrangères et est élue vice-présidente de l'Assemblée en 1967.

Présidente de la Fondation pour la mémoire de la déportation à sa création en 1990, elle en est présidente d'honneur jusqu'à son décès.



## Jeannette VERMEERSCH-THOREZ

1910-2001

Députée de la Seine  
Groupe communiste

La vie militante de Jeannette Vermeersch-Thorez commence dès l'année 1927 avec son adhésion à la CGTU et au Parti communiste. En 1930, elle rencontre pour la première fois son futur époux, Maurice Thorez. Elle accède ensuite à la direction nationale de la Jeunesse communiste.

De retour d'Union Soviétique en novembre 1944, elle se présente aux élections à Assemblée nationale Constituante sur la liste communiste dans la Seine. Éluée députée le 21 octobre 1945, Jeannette Vermeersch-Thorez conserve son siège le 2 novembre 1946 dans la seconde Assemblée nationale Constituante. Au cours de ces deux mandats, elle est membre de la commission du travail et de la sécurité sociale.

Jeannette Vermeersch-Thorez est réélue aux élections législatives de 1946, 1951 et 1956. Elle siège à la commission de la famille, de la population et de la santé publique.

Battue aux premières élections législatives de la V<sup>ème</sup> République en 1958, elle est élue au Sénat en 1959 et 1965 et y siège jusqu'en 1968.

**1<sup>ÈRE</sup> ASSEMBLÉE NATIONALE  
CONSTITUANTE**  
21/10/1945-10/06/1946

**2<sup>NDE</sup> ASSEMBLÉE NATIONALE  
CONSTITUANTE**  
02/06/1946-27/11/1946

**IV<sup>ÈME</sup> RÉPUBLIQUE**  
10/11/1946-04/07/1951  
17/06/1951-01/12/1955  
02/01/1956-08/12/1958

21  
OCTOBRE  
1945

LES 33  
PREMIÈRES  
FEMMES  
ÉLUES  
DÉPUTÉES

21  
OCTOBRE  
1945

LES 33  
PREMIÈRES  
FEMMES  
ÉLUES  
DÉPUTÉES



[www.assemblee-nationale.fr](http://www.assemblee-nationale.fr)